

POLITIQUE DU GROUPE KBC GROUP RELATIVE AUX MATIERES PREMIERES DITES DOUCES

Etant donné que la spéculation sur les matières premières dites douces peut créer une volatilité des prix des denrées alimentaires et contribuer à la flambée des prix, en particulier en période de crise, les entités du Groupe KBC ne seront pas impliquées et n'organiseront pas d'opérations spéculatives sur les matières premières dites douces, y compris les denrées alimentaires et le bétail. Les entités de KBC Groupe ne participeront pas activement à la mise en place de véhicules d'investissement reposant sur des investissements dans des matières premières dites douces ou sur le négoce de ces matières premières. Les entités de KBC Groupe ne créeront aucun produit d'investissement basé - même partiellement - sur l'évolution des prix des matières premières.

Sur la base de l'exécution uniquement, des produits de tiers avec une exposition aux matières premières dites douces, tels que des produits d'investissement indexés ou des ETC (exchange traded commodities), peuvent être proposés aux clients de la banque privée et de la gestion de patrimoine ainsi qu'aux clients institutionnels.

KBC continue à conclure des contrats à terme et des produits de gré à gré sur les matières premières dites douces uniquement à des fins de couverture pour les clients commerciaux, à condition que ces transactions soient liées à l'activité du client.

Version

Octobre 2024

Editeur

KBC Group NV, Havenlaan 2, 1080 Brussels, Belgium.
VAT BE 0403.227.515, RLP Brussels.
<http://www.kbc.com>
Mail: csr.feedback@kbc.com

Copyright

Aucune partie de cette publication ne peut être copiée, reproduite, publiée ou distribuée sous quelque forme que ce soit, sans le consentement écrit préalable de l'éditeur ou d'une autre partie autorisée.

Traduction

Cette politique est disponible en anglais, en néerlandais et en français. La version originale a été rédigée en anglais; les autres versions linguistiques sont des traductions non officielles. Nous avons déployé tous les efforts raisonnables pour éviter toute divergence entre les différentes versions linguistiques. Si de telles divergences devaient malgré tout exister, veuillez noter que la version anglaise prévaudra.